Bujumbura décrète un blackout total sur "tous les dossiers en cours d'instruction"

@rib news, 21/09/2011 â€“ Source PrÃ©sidence de la RÃ©publiqueCOMMUNIQUE DU CONSEIL NATIONAL DE SECURITE AU LENDEMAIN DES MASSACRES PERPETRES EN ZONE GATUMBA.20 septembre 2011Au lendemain des massacres perpÃ©trÃ©s contre les populations paisibles et innocentes en zone Gatumba, Commune Mutimbuzi, Province Bujumbura, Le Conseil National de SÃ©curitÃ© sâ€™est rÃ©uni en sa sÃ©ance extraordinaire ce mardi 20 septembre 2011 Ã Bujumbura, sous la prÃ©sidence de son Excellence le PrÃ©sident de la RÃ©publique et PrÃ©sident dudit Conseil.AprÃ¨s avoir pris connaissance du dÃ©roulement des faits et des mesures prises par le Gouvernement pour assurer un enterrement digne des victimes, une prise en charge totale des soins de santÃ© pour les blessÃ©s ainsi que des mesures de sÃ©curitÃ© consÃ©quentes, le Conseil National de SÃ©curitÃ© communique ce qui suitÂ :
1. Le Conseil National de SÃ©curitÃ© condamne fortement de tels actes criminels innommables et demande que leurs auteurs, coauteurs, complices et commanditaires soient poursuivis et punis sÃ©vÃ¨rement conformÃ©ment Ã la loi.2. Le Conseil National de SÃ©curitÃ© facilite et encourage la population pour la solidaritÃ© quâ€™elle a manifestÃ© et lâ€™unitÃ© d gardÃ©e durant ces moments de dures Ã©preuves.3. Il facilite en outre le gouvernement du Burundi pour sa solidaritÃ© et son soutien aux victimes en particulier et Ã la population de la zone Gatumba.4. Le Conseil National de SÃ©curitÃ© exprime sa gratitude Ã lâ€™endroit de la communautÃ© Internationale pour sa solidaritÃ© et la sympathie manifestÃ© dÃ¨s la commiss de ces actes ignobles jusquâ€™Ã ce jour.5. Le Conseil National de SÃ©curitÃ© fÃ©licitÃ© enfin les organes charger de mener enquÃªtes quant aux rÃ©sultats satisfaisants dÃ©jÃ atteints.6. Toutefois, le Conseil National de SÃ©curitÃ© dÃ©plore le comportement de certains politiciens et certains mÃ©dias qui voudraient profiter de cette situation pour semer la confusion, diviser la population et lâ€™inciter Ã la confrontation.7. Le Conseil National de SÃ©curitÃ© constate quâ€™un tel comportement dÃ©soriente la communautÃ© tant nationale quâ€™internationale et brouille les enquÃªtes dÃ©jÃ en cours.8. Le Conseil National de SÃ©curitÃ© porte Ã la connaissance de lâ€™opinion tant nationale, rÃ©gionale et internationale que ces a perpÃ©trÃ©s Ã Gatumba constituent des crimes contre lâ€™humanitÃ© et leurs auteurs doivent Ãªtre considÃ©rÃ©s comme d terroristes.Pour toutes ces raisons, le Conseil National de SÃ©curitÃ© recommande ce qui suitÂ :AU GOUVERNEMENT1. De prendre toutes les dispositions pour renforcer la sÃ©curitÃ© des populations Ã©prouvÃ©es et de la population burundaise en gÃ©nÃ©ral et par lÃ rassurer la sÃ©curitÃ© des personnes et des biens.2. De diligenter les enquÃªtes afin que les auteurs, les coauteurs, les complices et les commanditaires soient poursuivis et jugÃ©s dans les meilleurs dÃ©lais.3. Dâ€™interdire Ã tous les organes de presse, de publier, commenter ou faire des analyses en rapport avec tous les dossiers en cours dâ€™instruction, pour le bon dÃ©roulement des enquÃªtes en rapport le carnage survenu en zone Gatumba. Cette recommandation vaut Ã©galement pour les autres dossiers en instruction.4. Dâ€™effectuer des descentes sur terrain pour tranquilliser la population et lâ€™inviter Ã jouer pleinement son rÃ´le dans la sauvegarde et la consolidation de la paix et de la sÃ©curitÃ©.AU CONSEIL NATIONAL DE LA COMMUNICATION.1. De prendre toutes les dispositions nÃ©cessaires afin que les activitÃ©s des organes de presse ne constituent une entrave au bon dÃ©roulement des enquÃªtes judiciaires.AUX MEDIAS ET AUX ORGANES DE PRESSE.1. De sâ€™abstenir de toute communication pouvant compromettre la paix et la sÃ©curitÃ©.2. De sâ€™abstenir de publier, commenter ou faire des analyses en rapport avec tous les dossiers en cours dâ€™instruction.PARTIS POLITIQUES, AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE1. De se garder de tout fait traumatisant la population dans les dÃ©bats politiques en adoptant un discours constructif et rassurant, respectueux des valeurs dâ€™unitÃ© nationale et de conciliation des BurundaisÂ ;2. Dâ€™user de lâ€™esprit patriotique pour sâ€™abstenir de favorise les meneurs de la menace sÃ©curitaire dans le paysA LA POPULATIONDe redoubler de vigilance la collaboration avec tous les autres partenaires intervenant en matiÃ¨re de sÃ©curitÃ©.A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE1. De condamner sans Ã©quivoque ces massacres et leurs auteurs, et contribuer Ã la dÃ©couverte de la vÃ©ritÃ©.2. De poursuivre son assistance au Burundi dans son processus de stabiliser et de dÃ©velopper la pays dans tous les secteurs de la vie nationale3. En vu de renforcer la promotion et le respect des droits de lâ€™homme au Burundi, de soutenir lâ€™opÃ©rationnalisation de la Commission Nationale indÃ©pendante des droits de lâ€™Homme au Burundi.En conclusion, le conseil National de SÃ©curitÃ© prÃ©sente ses condolÃ©ances aux familles Ã©prouvÃ©es et se joint au peuple burundais dans moments de dures Ã©preuves.